

INAUGURATION DE L'EXTENSION DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Monsieur le sous-préfet,
Madame la conseillère régionale représentante de la présidente de Région,
Monsieur le président du Conseil départemental,
Monsieur le président de la Communauté de communes,
Mesdames, Messieurs les maires,

Mesdames, Messieurs en vos grades et fonctions

Je vous remercie d'avoir accepté notre invitation.

Tout d'abord, permettez-moi de faire un petit retour en arrière.

15/03/2020 : élection municipale

22/05/2020 : je suis élue adjointe à M. Le Maire de Grazac

Alors que le mandat commençait à peine, j'avais déjà conscience qu'il allait falloir agrandir l'école maternelle de notre RPI au vu de l'évolution démographique sur notre territoire.

Juillet 2021 : séparation de nos communes du RPI avec le Syndicat des Côteaux

Août 2021 : création de notre syndicat : « le Syndicat du Rieutarel ».

Qu'est-ce que le Rieutarel ? C'est un ruisseau qui commence à Esperce et passe par les communes de Grazac et Caujac. Me voilà élue présidente de ce syndicat. Je remercie les élus du Syndicat qui m'ont fait confiance.

Un premier mandat et donc déjà beaucoup de responsabilités...

A peine mes fonctions prises en tant que présidente que l'académie demande l'ouverture d'une classe supplémentaire sur l'école maternelle de Grazac. Vite, il faut s'adapter dans l'urgence : aménager le préfabriqué en salle de classe, le hall en réfectoire et le dortoir dans la salle des associations de la commune. Je remercie d'ailleurs la municipalité pour le prêt de cette salle.

La rentrée est passée mais il faut maintenant déjà envisager une extension. La situation actuelle ne peut être que ponctuelle.

Premier RDV avec les architectes, première esquisse, validation du projet, dépôt de permis, premier coup de pelle en Juillet 2022 et ouverture des locaux aux enfants le 15 janvier 2023.

Aujourd'hui, inaugurer l'extension de l'école maternelle est pour moi une véritable fierté et un vœu qui se réalise. C'est un acte important qui témoigne de la vitalité de nos communes. Par ce geste nous concrétisons notre volonté d'œuvrer à l'épanouissement et au développement de nos enfants. Ils sont le renouveau, la pérennité et la continuité. Leur réussite est un atout majeur pour notre collectivité.

En tant que présidente, au-delà de l'honneur qui me revient, je le vis comme un privilège. Depuis janvier, c'est une nouvelle porte qui s'ouvre sur l'avenir des plus de 70 élèves qui bénéficient de cette infrastructure.

Le problème de sureffectif s'est posé et nous le savons va perdurer sur la dizaine d'année à venir. Nous ne pouvions négliger cette question et laisser se dérouler la scolarité des plus jeunes dans des locaux qui avaient montrés leurs limites en termes de fonctionnalité, de capacité d'accueil et de sécurité.

Lieu de culture, lieu d'apprentissage, l'école est aussi et surtout un lieu de vie dans lequel nos enfants doivent se sentir bien. Ces nouveaux locaux leur apportent un cadre d'évolution qu'ils ont déjà su s'approprier.

La conception de cette extension a poursuivi des objectifs précis : équipement moderne, respectueux de l'environnement et des normes de sécurité.

Quand je parle du respect de l'environnement, je fais allusion au parti pris architectural : allier le moderne au bâtiment plus ancien, apporter un éclairage naturel important sans oublier le choix des matériaux.

La structure a coûté au syndicat et donc aux communes 649 252 € HT.

Au nom du syndicat, je tiens ici à remercier tous ceux qui ont permis que ces ouvrages se réalisent par leurs soutiens financiers indispensables ; il s'agit de l'Etat avec une subvention de 155 664 € au titre de la DETR, de la Région avec une subvention de 19 000 €.

Enfin, le Conseil Départemental avec une subvention de 155 664 €.

Souignons que le Département instruit actuellement une subvention supplémentaire suite à l'évolution des prix entre le devis initial et les tarifs réels des entreprises.

Encore un grand Merci à tous ces acteurs qui ont rendu possible et dans de très bonnes conditions, l'accueil de nos plus petits. Mais c'est aussi, nous le croyons, de bonnes conditions de travail pour les professeurs des écoles et notre personnel.

Je remercie le Crédit Agricole qui est la seule banque à avoir accepté de nous suivre financièrement dans ce projet. Je n'oublie pas de remercier les maires de Grazac, Caujac et Esperce qui grâce à leur antériorité ont prouvé au Crédit Agricole qu'ils seraient capables d'assumer cette charge supplémentaire.

Cette extension comporte :

- la réhabilitation du préfabriqué avec le changement des menuiseries, l'installation d'une pompe à chaleur, l'aménagement de sanitaires, une isolation par l'extérieur et un bardage pour uniformiser l'ensemble du bâtiment.
- L'extension comprend aussi : la création d'un dortoir de 47 m², d'une salle pour le personnel de 12 m², d'un rangement pour les enseignants de 15 m² et d'un réfectoire de 110 m².
- L'ancien réfectoire a été réaménagé proposant une bibliothèque de 40 m².
- Les fontaines et les sanitaires enfants ont également été changés.

Au terme d'un chantier qui a duré 16 mois, nous sommes heureux de pouvoir vous présenter ces locaux.

Mesdames, Messieurs,

Cette construction, c'est aussi une histoire d'hommes et de femmes que je voudrai remercier pour leurs compétences et leur professionnalisme.

Le cabinet d'architectes Monier et Jarrot et en particulier M. Monier qui a suivi le chantier, boosté les entreprises afin de terminer dans les délais.

Les bureaux d'études et de contrôle : SACET, SOCOTEC, GFC

Ainsi que les entreprises : PERUSIN pour le lot VRD/démolitions/Gros-œuvre, NOVABOIS et SYLVEA pour l'ossature bois et le bardage, SOPREMA pour l'étanchéité, LAFFORGUE pour les menuiseries extérieures aluminium, PAGES pour le lot plâtrerie/faux-plafonds, CIMSO pour les menuiseries bois, ADECOTHERM pour le lot chauffage/VMC/plomberie, L2E pour la partie électricité et EPE pour la peinture et les revêtement de sols souples.

Je remercie également les enseignants et notre personnel qui ont du s'adapter pendant cette période de travaux. Tous ont du faire preuve de compréhension, de patience et d'adaptation.

Merci aussi à l'ensemble des membres du Syndicat et en particulier à M. Lacampagne qui m'a accompagné sur les réunions de chantier et le suivi des travaux.

Merci aux bénévoles et aux employés municipaux qui ont peaufiner les travaux cet été, en installant une terrasse sur plot, un grillage le long du réfectoire et qui ont adouci la pente pour la sécurité de nos enfants.

Mesdames, Messieurs,

L'école est l'institution fondamentale de la République, celle qui lui donne son sens et sa grandeur. C'est la victoire de l'accès au savoir pour tous, de l'égalité des chances, l'élément incontournable de la démocratie et de la citoyenneté.

A l'occasion de l'inauguration de ce nouveau bâtiment, j'en profite pour honorer une personne qui a consacré plus de 20 ans de sa carrière à éduquer et à faire réussir les enfants sur cette école. Je parle de Monsieur Joël Malet qui a pris sa retraite en juillet dernier.

Mesdames, Messieurs,

Avec cette extension, l'école maternelle de Grazac va de l'avant.

Je remercie le personnel du Syndicat qui a accepté de vous servir le buffet qui vous sera offert tout à l'heure.

Je vous remercie pour votre attention. Je vais moi aussi modifier le protocole car Madame la conseillère régionale a une autre manifestation. Je donne donc la parole à Mme Tempesta.